Image not found or type unknown

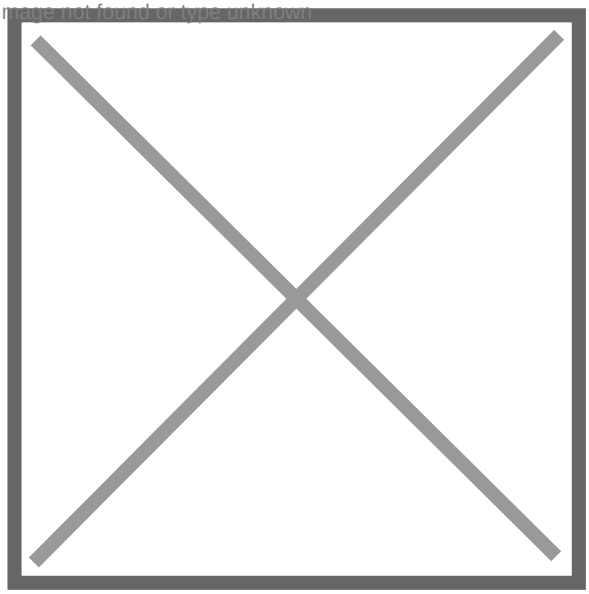

Taux variable, la banque ne baisse pas les taux

Par **marko34**, le **15/12/2009** à **12:02**

Bonjour,

J'ai contracté un pret a taux variable en decembre 2004, a l'epoque 3,25% capé +2 -2. D'apres le contrat, il est basé sur l'euribor 12 mois en date du premier jour du trimestre civil précedent la date de signature + 1,25%. Donc si j'ai bien compris, au 1er octobre 2009 soit 1,237.

Le 10 décembre, j'ai demandé mon plan d'amortissement et il est toujours a 5,25 au lieu de 2,5....

Merci de m'indiquer quoi faire car j'avoue ne pas trop connaitre les actions a entreprendre.

Cordialement

Par **Patricia**, le **15/12/2009** à **20:54**

Bonsoir,

Il me semble que vous confondez taux variable et taux d'intérêt.
Le taux EURIBOR est le taux d'intérêt court-terme échangé entre les principales banques.
Il sert également d'indice pour le calcul de crédits immobiliers à taux variable.

Prenez rendez-vous avec un des conseillers financiers à l'agence bancaire où vous avez souscrit ce prêt pour demander une renégociation.

Pour simplifier..., lisez ce lien du site de l'ACABE qui est trés explicite.
Vous aurez les renseignements nécessaires.

http://www.acabe.fr/pret-taux-variable.htm

P.S. : La crise financière peut être la principale cause de cette constante à 5,25....

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés